

Enjambement et changement de Fac

Par **Hcallisarb**, le **12/01/2016** à **14:31**

Bonjour, je vais essayer de vous expliquer au mieux ma situation.

J'ai commencé l'année en CPGE, cette formation ne me plaisant pas j'ai décidé de bénéficier de la rentrée décalée et de me réorienter en L1 de Droit. Ainsi, je vais devoir rattraper deux semestres en un. (Gros challenge, apparemment...) Par chance, j'ai commencé à rattraper le premier semestre de manière rigoureuse assez tôt (courant novembre)

Quel est le problème, me direz-vous ? Le problème est que mes parents m'ont annoncé la date officielle de notre déménagement.... (Cet été)

J'ai donc plusieurs questions ;

- Puis-je passer en seconde année dans une autre Fac ?
- Si, je n'arrive pas à avoir tous mes partiels et que je décide d'enjamber sur l'autre année, puis-je le faire en changeant de fac ou alors suis-je obligé d'avoir l'intégralité de mon année pour changer de fac ?

D'avance, merci.

Par **marianne76**, le **14/01/2016** à **12:41**

Bonjour

Vous pouvez sans problème passer d'une fac à l'autre il faudra demander un transfert de dossier